

Gestion de la plainte d'un patient

Compétences visées

- Connaître les différentes procédures offertes aux patients.
- Savoir bien réagir dans toutes les situations de mise en cause.
- Connaître les différents modes de preuve admis.
- Préparer sa participation à l'expertise.

EN RÉSUMÉ

La fréquence de la mise en cause de la responsabilité professionnelle des médecins est variable d'une spécialité à l'autre mais est quasiment inévitable sur une carrière.

Il s'agit d'une véritable épreuve pour le praticien concerné qui risque de mal la vivre et de ne pas adopter la bonne attitude. Cette formation est destinée à fournir la connaissance nécessaire sur les différentes procédures et leurs spécialités et constitue un entraînement pour être plus serein et efficace quand cela surviendra. Un médecin informé ne sera pas surpris par certains aspects de la procédure et évitera de commettre des erreurs au cours de celle-ci.

LES PLUS DE LA FORMATION

Un format permettant les échanges d'expérience.

Une présentation dynamique de l'évolution réglementaire.

Des cas pratiques réels permettant de mieux appréhender les principes mobilisés.

Des conseils pour la mise en œuvre dans les établissements.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Médecins (toutes spécialités, tous statuts), internes et chefs de clinique en exercice.
Groupe de 10 à 20 personnes maximum.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les différentes procédures auxquelles le praticien peut être confronté.

Disposer des moyens de preuve efficaces.

Apprendre les bonnes attitudes à adopter lors de la procédure, notamment lors de l'expertise.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Analyse des connaissances des participants et des expériences personnelles de mise en cause.

Apports théoriques sur le circuit d'une plainte.

Présentation de cas concrets de procédure, d'expertise.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Panorama de la mise en cause de la responsabilité des médecins.
- Les différentes formes de responsabilité.
- Quels modes de preuve ?
- Le circuit de la plainte.
- Gestion d'une expertise.
- Conseils pratiques quand on fait l'objet d'une réclamation.

INTERVENANT

Juriste spécialisé en droit de la santé.

LIEU DE FORMATION

En intra et/ou inter-établissement.

DURÉE

3h30

TARIF (transport, hébergement et repas inclus)

800 € TTC la formation.

1 400 € TTC les 2 formations dans la journée.



DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de prestation (pré-test et post-test).

MODALITÉS D'APPRÉCIATION

Questionnaire à l'issue de la formation.

Questionnaire à 6 mois.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.macsf.fr/nos-produits-services/services-et-formations-macsf/nos-formations>

CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE : **01 71 23 82 00**

E-MAIL : interventions-juristes@macsf.fr

N° DRIEETS
11922156192